

1/ Peux-tu te présenter ?

Sébastien Huet, je suis adjoint technique territorial pour la Région Réunion et j'exerce au sein d'un établissement public local d'enseignement (lycée).

J'occupe actuellement des fonctions d'assistant de maintenance informatique (A.M.I.), fonctions que j'exerce depuis plus de dix ans. Je suis également militant et délégué syndical à la FSU territoriale, engagé dans la défense des droits et des conditions de travail des agent-es territoriaux.



**Sébastien Huet,
adjoint technique
territorial dans un lycée
de La Réunion,
SNUTER 974**

2/ Comment exerces-tu ton métier au quotidien ?

Au quotidien, j'assure des missions essentielles au bon fonctionnement de l'établissement : support informatique, assistance aux usagers, maintenance des équipements numériques, accompagnement des équipes éducative et administrative, ainsi que la gestion du parc informatique, son évolution, son suivi, son inventaire et l'ensemble des tâches associées. Ces missions requièrent une grande polyvalence, une forte disponibilité et une capacité d'adaptation permanente. Malgré les contraintes, j'exerce mon métier avec professionnalisme et sens du service public, afin de permettre aux élèves d'étudier et de réussir dans les meilleures conditions possibles.

3/ Quelles sont les attentes et les revendications pour ton métier ?

Les principales attentes et revendications concernent notamment :

- l'évolution statutaire des postes d'assistant de maintenance informatique vers la catégorie B, en cohérence avec le niveau de technicité, d'autonomie et de responsabilités exercées ;
 - une meilleure valorisation salariale, notamment à travers les régimes indemnitaires ;
 - des conditions de travail dignes, avec des moyens matériels adaptés et des organisations de travail respectueuses des agent-es ;
 - le respect du dialogue social et des agent-es, condition indispensable à un service public de qualité.
- Plus spécifiquement pour les agent-es territoriaux des domaines technique et informatique, les revendications sont claires :
- une reconnaissance statutaire des métiers du numérique dans la Fonction publique territoriale ;
 - une adaptation des cadres d'emplois à l'évolution rapide des technologies et des compétences requises ;
 - l'accès à des formations continues qualifiantes ;

LA FSU TERRITORIALE

La Réunion

- une sécurisation des parcours professionnels, sans précarisation ni surcharge de travail ;
- la reconnaissance du rôle stratégique des agents techniques et informatiques dans le fonctionnement des services publics locaux.

4/ Qu'est-ce que ça t'apporte de militer au SNUTER-FSU à La Réunion ?

Militer à la FSU Territoriale m'a permis de ne plus rester isolé face à des situations où les collectivités insistent souvent sur les obligations des agent-es,

sans toujours accorder la même attention à leurs droits, ni à la réalité des situations vécues sur le terrain.

Cet engagement me permet de prendre du recul et de m'inscrire dans une démarche collective, afin que des situations concrètes du terrain soient mieux comprises et prises en compte.

C'est aussi un engagement humain et solidaire : accompagner les collègues, porter leur parole, alerter sur les dysfonctionnements et faire vivre un syndicalisme de proximité, ancré dans la réalité du terrain réunionnais.

5/ Quelles perspectives ou revendications pour les agent-es territoriaux du domaine de la culture ?

Plus spécifiquement pour les agent-es territoriaux des domaines technique et informatique, les revendications sont claires :

- une reconnaissance statutaire des métiers du numérique dans la fonction publique territoriale ;
- une adaptation des cadres d'emplois à l'évolution rapide des technologies et des compétences requises ;
- l'accès à des formations continues qualifiantes ;
- une sécurisation des parcours professionnels, sans précarisation ni surcharge de travail ;
- la reconnaissance du rôle stratégique des agents techniques et informatiques dans le fonctionnement des services publics locaux.

EN DIRECT DU SNUTER-FSU